

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1049

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2018, NIVEAU BRONZE - BELFORT(90).

ESPACES EXTÉRIEURS
& ENVIRONNEMENT

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ



AMÉNAGEMENT DU PARCOURS DE SANTÉ ADAPTÉ « PHYSIO-PARC » EN ACCÈS LIBRE À L'ÉTANG DES FORGES DE BELFORT

RÉSUMÉ

Le physio-parc est composé de neuf agrès adaptés aux différentes anatomies, capacités physiques et cognitives des seniors. Tout au long du parcours, les personnes âgées utilisent différents modules pour travailler la mobilité articulaire des membres supérieurs, le renforcement musculaire des membres inférieurs, l'équilibre et la proprioception, entretenir leur capacité respiratoire et cardiaque. L'installation de 2 bancs de repos le long du parcours agrémente les activités et favorise le lien social.

PUBLIC VISÉ :

SENIORS BELFORTAINS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Permettre le maintien d'une activité physique adaptée aux seniors et participer à une politique de prévention santé.
2. Rompre l'isolement en incitant les seniors à sortir de chez eux.
3. Identifier le physio-parc comme point de départ de différentes activités physiques ou autres proposées aux seniors.



L'ORIGINE DU PROJET

Depuis fin 2023, Belfort est labellisée « Amie des Aînés » niveau bronze, distinction qui valorise la politique en faveur des seniors. Le projet d'aménagement du parcours de santé adapté « physio-parc » s'inscrit dans le plan d'action du label suite aux ateliers participatifs. Cette action innovante s'inscrit dans l'objectif de la Ville de s'adapter au changement démographique et de répondre aux besoins des seniors. Belfort mène une politique de prévention sur la santé physique et mentale pour ses seniors en favorisant sur le long terme le vieillissement en bonne santé. Des ateliers de gymnastique adaptée, d'équilibre, de marche et de nutrition sont organisés chaque semaine dans différents lieux et quartiers de la Ville. Ils sont animés par des professionnels du Pôle Prévention Santé du CCAS et du service des sports.



LES PARTENAIRES DU PROJET

Les acteurs mobilisés pour la mise en œuvre et la réalisation du projet sont les 6 participants seniors, la maîtrise d'ouvrage des services techniques de la ville de Belfort et la maîtrise d'œuvre représentée par le « cabinet B.E.J. », la société EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, et la société TRANSALP, ainsi que les professionnels médicaux - sports -MDPH - CCAS du pôle prévention santé.

Des partenaires ont été mobilisés principalement dans le cadre de la communication sur l'aménagement (OPABT, résidence DOMITYS, MDPH, APF,...).



LES ÉTAPES DU PROJET

- Étude globale de faisabilité
- Positionnement du physio-parc : mission confiée à un cabinet d'architecture
- Présentation aux partenaires du Schéma directeur
- Préparation du cahier des charges avec cadrage
- Redéfinition des besoins en COTECH
- Groupe de travail : professionnels médicaux, sports, MDPH, CCAS, services techniques
- Présentation de l'esquisse de projet avec tous les partenaires
- Présentation en municipalité pour information et lancement du marché
- Réalisation des travaux et suivi des travaux
- Inauguration le 12 juin 2025

Les besoins et choix de ces équipements ont été définis par un groupe de professionnels. Les équipements proposés sont conçus pour des personnes âgées autonomes et/ou à mobilité réduite en libre accès.



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Campagne d'information très large aux associations, aux partenaires, dans les lieux publics, résidences seniors, etc.
- Un article publié dans le magazine municipal de janvier 2025, et dans celui de juillet 2025.
- L'information est relayée sur le site internet de la Ville, sur l'écran d'accueil du CCAS.



BILAN DU PROJET

Les retours sont positifs, la diversité des modules et la qualité du cadre général sont particulièrement appréciés.

Plusieurs perspectives de développement se dessinent : améliorer la connaissance du site grâce à la communication, prendre en compte des retours usagers (améliorer la signalétique et ajouter de la végétation), développer d'autres ateliers de prévention santé, et, à plus long terme, étudier l'extension du parcours.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le coût total du projet est de 70 500€ TTC, dont 40 000€ TTC ont été financé par le FATIS.



LES COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR LE PROJET

Des séances ouvertes à tous les seniors, sont animées. Elles permettent l'appropriation de l'espace et leurs usages, de profiter des conseils de professionnels et d'inciter les personnes à poursuivre leur entraînement de manière autonome. Des événements ponctuels autour de l'activité physique pourront être organisés.